

- Faculté des sciences économiques
- www.unine.ch/seco

Eléments de droit commercial (5ZZ1001)

Filières concernées	Nombre d'heures	Validation	Crédits ECTS
Bachelor en sciences économiques	Cours: 4 ph	écrit: 2 h	6

ph=période hebdomadaire, pg=période globale, j=jour, dj=demi-jour, h=heure, min=minute

Période d'enseignement:

- Semestre Printemps

Equipe enseignante:

Prof. Dr. Olivier Hari, Faculté de droit, Chaire de droit des sociétés et de l'entreprise, Av. du 1er-Mars 26, 2000 Neuchâtel (olivier.hari@unine.ch). Monsieur Ulysse DuPasquier assistant doctorant, et Madame Floriane Piguet, assistante-doctorante.

Objectifs:

Le droit joue un rôle essentiel dans tous les volets de l'activité commerciale. Le but du cours est de permettre aux étudiants de mieux comprendre l'utilité du droit, et comment il sert les intérêts de l'entreprise.

Contenu:

Après une brève introduction relative au système juridique suisse, les six modules suivants seront dispensés :

1. L'entreprise: qu'est-ce que c'est? Etude de la notion de sujet de droit, d'entreprise, et aperçu des formes juridiques permettant l'exploitation d'une entreprise commerciale
2. L'entreprise, son financement et la gestion de sa trésorerie: étude des modes de financement de l'entreprise (fonds propres, fonds étrangers, catégories hybrides)
3. L'entreprise et ses co-contractants: étude des principaux contrats commerciaux (vente, bail, travail, mandat, entreprise)
4. L'entreprise et les mauvais payeurs: procédure d'exécution forcée (procédure préalable, saisie, faillite)
5. L'entreprise en difficulté: sauvetage d'une entreprise en difficulté
6. White collar crime ou l'entreprise et le droit pénal: étude de quelques infractions relevant de la criminalité économique

Forme de l'évaluation:

TP : Un contrôle continu open book (QCM, petites questions théoriques ouvertes et un petit cas pratique) pour chaque module. Attention, les dates de l'examen (31.05) et des TP (15.03, 05.04, 19.04, 10.05 et 24.05) seront communiquées au début du cours et figurent sur Moodle.

ES : Examen écrit open book de 2 heures lors de la dernière séance de cours. Les textes de loi peuvent être raisonnablement annotés (renvois internes par exemple).

Note finale: moyenne des TP: 50%, résultat de l'examen, 50%

Rattrapage : Examen écrit de 2h pendant la session d'examen suivante.

TP (sauf le premier) et examens se font sans ordinateurs ni téléphones ou autres objets électroniques connectés. En cas d'infraction à ces règles, les étudiants sont en situation de "fraude" et les éléments non admis seront retirés, voire que l'examen pourra être réputé échoué.

Documentation:

Sur Moodle.

Pré-requis:

Aucun

Forme de l'enseignement:

Cours ex cathedra et discussions, complétés par des séances d'exercice. Quelques intervenants externes viendront également faire part de leur expérience en lien avec la vie juridique d'une entreprise (notaire, banquier, spécialiste du droit de la propriété intellectuelle) si le temps le permet et selon la disponibilité des orateurs.